**CERGY 2**

**Bilan**

**COMPOSITION DU CANTON**

Communes de Boisemont, Eragny, Jouy-le-Moutier, Neuville-sur-Oise et la partie de la commune de Cergy non incluse dans le canton de Cergy 1.

**INTERCOMMUNALITÉ**

Communauté d’agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)

|  |
| --- |
| **Conseillers départementaux élus en 2015** |
| **Période élective** | **Mandat** | **Identité** | **Nuance** | **Qualité** |
| 2015 | 2021 | 2015 | en cours | Alexandre Pueyo   |  | [LR](https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_R%C3%A9publicains) | Agent immobilier, ancien attaché parlementaire d'[Axel Poniatowski](https://fr.wikipedia.org/wiki/Axel_Poniatowski)Conseiller municipal en charge du Développement durableConseiller municipal de CergyConseiller communautaire de Cergy-Pontoise |
| 2015 | en cours | Monique Merizio   |  | [LR](https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_R%C3%A9publicains) | Ancienne chargée du recrutement des étudiants internationaux à l’ESSECConseillère départementale – Médiatrice départementaleAdjointe au maire d’[Éragny](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89ragny) |

À l'issue du 1er tour des [élections départementales de 2015](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_fran%C3%A7aises_de_2015), deux binômes sont en ballotage : Monique Merizio et Alexandre Pueyo ([UMP](https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_pour_un_mouvement_populaire), 25,85 %) contre Antoine Bonneval et Estelle Meunier ([PS](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_socialiste_%28France%29), 24,25 %). Le taux de participation est de 40,8 % (13 330 votants sur 32 673 inscrits) contre 40,49 % au [niveau départemental](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_de_2015_en_Val-d%27Oise) et 50,17 % au niveau national. Au second tour, Monique Merizio et Alexandre Pueyo ([UMP](https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_pour_un_mouvement_populaire)) sont élus avec 55,11 % des suffrages exprimés et un taux de participation de 39,98 % (6 620 voix pour 13 062 votants et 32 673 inscrits).

|  |
| --- |
| **Maires élus en 2020** |
| **Commune** | **Maire** | **Nuance** | **Score** | **Abstention** |
| ERAGNY-SUR-OISE | Thibault Humbert | **LR** | 79,14% | 66,18% |
| BOISEMONT | Stéphanie Savill |  | 100 % | 55,07% |
| CERGY | Jean-Paul Jeandon | **DVG** | 46.28 % | 71,00% |
| JOUY-LE-MOUTIER | Hervé Florczak | **DVC** | 48.33 % | 53,64% |
| NEUVILLE SUR OISE | Gilles Le Cam |  | 100 % | 66,18% |

Thibault Humbert, Maire d’Eragny-sur-Oise et Conseiller régional est facilement réélu dès le premier tour avec le meilleur score du Val d’Oise devant Sébastien Poniatowski à l’Isle-Adam (78%).

Arrivé en tête au premier tour avec moins de 34 % des suffrages exprimés (soit le pire résultat pour un maire sortant à Cergy), Jean-Paul Jeandon ne devance son adversaire du second tour Armand Payet (DVD) que de 400 voix. Il est à noter qu’avec une forte abstention, il n’est qu’élu que par seulement 13 % du corps électoral cergyssois.

Jouy-le-Moutier change de couleur politique avec la victoire d’Hervé Florczak face au maire sortant Jean-Christophe Veyrine (DVD).

**Eléments marquants**

 **Population :** elle est globalement jeune, les 20-39 ans représentent plus d’un tiers de la population (37,6%) contre 27,4% à l’échelle départementale. De même, la part d’enfants de moins de 5 ans (8,9%) est supérieure à celle constatée au niveau départemental (7,5%).

 **Infrastructures :** La Turbine, lieu d’innovation et d’entrepreneuriat, a été inaugurée le 9 décembre 2019 et a accueilli les premières entreprises au premier trimestre 2020. Le lieu compte 5 000 m² sur une parcelle appartement au Département, qui a été maître d’ouvrage pour la réalisation des travaux

Également, un écoquartier d’environ 1.500 logements est prévu, avec des commerces de proximité et des espaces de loisirs.

 **Aménagement du territoire :**

- La rénovation-extension du Centre Commercial Régional des 3 Fontaines

- Déconstruction de l’ancien site de la société 3M.

- Implantation du groupe Ramsay Générale de Santé sur l’Îlot Étoile. À proximité immédiate, une résidence étudiante de 154 logements connectée à la gare, a vu également le jour pour la rentrée universitaire 2020 (Groupe KLEY).

 **Université :** Le campus international de Cergy Pontoise connait un important développement et une étape supplémentaire a été franchie avec la création de CY Cergy Paris Université, fruit de la fusion de l’Université de Cergy-Pontoise et de l’EISTI en association avec l’ESSEC, qui ambitionne de se positionner dans le top 200 des meilleures universités mondiales d’ici 10 ans.

 **Culture :** Depuis 2016, un circuit d'une dizaine de jardins privés accueille des oeuvres d'art pour l'opération européenne Rendez-vous aux Jardins (1er week-end de juin) à Neuville-sur Oise.

 **Economie :** Rénovation-extension du Centre Commercial Régional des 3 Fontaines

Le groupe Hammerson, propriétaire du Centre Commercial Régional des 3 Fontaines, a lancé un projet de restructuration complète de cet équipement commercial, celui-ci ayant vieilli et ne répondant plus, tant en termes d’ambiance que d’offre, aux attentes de la clientèle.

L’ensemble du projet représente un investissement de 250 millions d’euros, porté par le groupe Hammerson. La Communauté d’agglomération de Cergy-Pontoise réaménage, parallèlement, le Mail des Cerclades et la Rue des Galeries, ainsi que les accès aux parkings de l’avenue des 3 Fontaines et de la rue de la Croix des Maheux.
Ce projet s’articule avec la rénovation globale du quartier *Cergy Grand Centre – Cœur d’agglo* au sein duquel le Département joue un rôle moteur sur la partie Universitaire et Grandes Ecoles.

 **Projets métropolitains :**

- Création de CY École de design (CY Campus)

- Réalisation d’un "Plan mobilités et CYClo", carte distribuée aux étudiants et personnels du campus

- Plan d’actions réalisé en 2020 dans le cadre du Schéma directeur pour le développement du tourisme fluvial et fluvestre de la Vallée de l'Oise (lancement des premières opérations en 2021).

**Enseignement supérieur/recherche**

Depuis 30 ans, le Département a investi **plus de 150 M€** pour le développement de l’enseignement supérieur valdoisien Cet investissement a permis de :

**→ Soutenir les projets immobiliers des établissements**, dont certains sont d’ailleurs accueillis dans des bâtiments qui appartiennent au Département,

**→ Soutenir la recherche et l’innovation** comme par exemple les plateformes technologiques ou les projets des pôles de compétitivité que le Département a fortement appuyés,

**→ Soutenir l’égalité des chances et la réussite** des étudiants (prix de l’égalité des chances (7 lauréats par an depuis 2012), **et le** dispositif « Entrée dans la Vie Active » avec **presque 4 000 jeunes valdoisiens de moins de 26 ans (à compter de 16 ans)** en ont bénéficié depuis sa mise en place en 2012 (l’âge moyen est de 22 ans).

* CY et l’ambition internationale de Cergy Pontoise.

Le campus international de Cergy Pontoise connait un important développement et une étape supplémentaire a été franchie avec la création de CY Cergy Paris Université. Ce nouvel établissement, fruit de la fusion de la COMUE Université Paris Seine, de l’Université de Cergy-Pontoise et de l’EISTI ambitionne de se positionner parmi les plus grandes universités mondiales. L’ESSEC est associé par décret à l’établissement.

A cet effet, CY Université a adopté une nouvelle organisation académique s’articulant autour un collège universitaire assurant les formations de premier cycle et des *graduates schools* thématiques assurant la formation en master et doctorat et la recherche. Cette nouvelle organisation correspond aux standards universitaires internationaux.

Ce projet doit permettre de répondre à d'ambitieux objectifs, à l'horizon 2030 :

- Accueillir 40 000 étudiants

- Devenir le 3e pôle universitaire francilien

- Figurer dans le classement TOP 200 des universités mondiales

Le développement de CY Campus s’appuie sur un campus urbain et un cadre de vie de qualité avec la proximité de l'Oise et l'Ile de loisirs.

Il s’organise en deux polarités principales :

- un pôle au centre de Cergy, " le Hub" avec notamment le renforcement de l'attractivité du parc "François Mitterrand" (le "green") : transformation du Campus de l'ESSEC, à travers l'opération ESSEC 2020, amélioration de la liaison avec l'Université, nouveau bâtiment de l'école d'art, création d'un Lieu de Vie(s) et de Savoir(s)" sur le site de l'ancienne patinoire ;

- le développement du pôle "les Berges" le long de l'Oise, entre l'Ile de loisirs de Cergy et l'université de Neuville-sur-Oise en s'appuyant sur les implantations existantes (pôle destiné à accueillir du logement, des équipements sportifs et des lieux de vie étudiante innovants) : futur bâtiment IUT.

Plusieurs projets majeurs de CY Campus ont marqué 2019 :

- la création du Grand Etablissement CY Cergy Paris Université ;

- L'ouverture de La Turbine, espace dédié à l’entrepreneuriat, porté par le Département et la CACP ;

- Le coup d’envoi officiel du projet ESSEC 2020. Dans les trois prochaines années, sont prévues l'ouverture sur le parc François Mitterrand, la construction d'un nouveau pôle sportif, la création d'un espace de pédagogies innovantes, la restructuration de la tour administrative en équipement dédié aux activités de recherche de pointe et la piétonisation intégrale du campus. Dans ce cadre, le Département a soutenu la réhabilitation immobilière pour 5 millions d’euros.

Parallèlement les réflexions se poursuivent sur les autres composantes de CY Campus à travers la mise en place de groupes de travail thématiques.

Le Département co-pilote avec la CACP le groupe Mobilité et participe aux autres groupes de travail, en particulier celui sur l'évolution du site "Hirsch".

**Campus International** :

Le Campus International constitue la traduction physique et urbaine, à Cergy-Pontoise, des ambitions du pôle d’enseignement supérieur de compter parmi le top 200 des meilleures universités mondiales d’ici 10 ans.

Deux personnes ont été recrutées en 2019 au sein d’une association ad hoc, l’association du Campus

International, dont un poste est financé par le Conseil départemental du Val d’Oise. Un troisième recrutement est à l’étude.

Cette équipe a permis de lancer le mode projet de l’association et de rendre une copie ambitieuse dans le cadre des négociations avec l’État sur le CPER enseignement supérieur pour la période 2021-2027.

**Inauguration de la Maison internationale de la Recherche de l'UCP sur le site de Neuville-sur-Oise**

Le 5 juin 2019 nous avons procédé à l’inauguration d’une résidence destinée à accueillir des chercheurs internationaux de haut niveau et d’ainsi favoriser les échanges et les collaborations scientifiques. Elle fut l’occasion de rappeler tout l’enjeu que représente une université ouverte sur le monde, un enjeu de visibilité, de compétitivité et d’excellence.

A noter que le Département n’a pas participé au financement de ces équipements (financeurs : Etat, Région, apport du terrain par la CACP).

**Nouvelle chaire à l’Université**

La chaire Droit de la consommation abritée par la fondation de CY Cergy Paris Université, s’est constituée fin 2019 pour réunir chercheurs et acteurs majeurs du monde de la consommation. Première et seule chaire universitaire en ce domaine en France, elle a vocation à constituer un pôle national et international de référence en droit de la consommation.

**CY Campus en chiffres**

**13** établissements d’enseignement supérieur et de recherche : CY Cergy Paris Université (dont ILEPS et EPSS), ESSEC, ENSAPC, EBI, ECAM-EPMI, ITESCIA, ENSEA, ESIEE, HOLISTEA, IFSI, ECOTEC

**1500** chercheurs ; 23 laboratoires, 100 chercheurs étrangers accueillis,

**4,5 km²** de surface au cœur de Cergy-Pontoise ;

**1 milliard €** d’investissement public et privé sur **15 ans (2015-2030)**

**Le projet de réimplantation de l’Ecole Nationale Supérieure d’Art de Paris-Cergy (ENSAPC)**

Le développement du Campus repose aussi sur la croissance des établissements d’enseignement supérieur qui le composent. C’est tout particulièrement le cas de l’Ecole Nationale Supérieure d’Arts de Paris-Cergy (Ensapc) qui recherche actuellement une nouvelle implantation permettant de faire face à l’augmentation de ses effectifs et de disposer d’un cadre adapté à la transformation des méthodes pédagogiques.

L’école nationale supérieure d’Arts de Paris-Cergy est un acteur de premier plan pour le rayonnement de l’Université Paris-Seine. C’est la raison pour laquelle sa nouvelle implantation est un sujet prioritaire pour les partenaires du Campus, que ce soit l’Université Paris-Seine, le Conseil départemental du Val d’Oise ou l’agglomération de Cergy-Pontoise.

Le Conseil départemental du Val d’Oise est pleinement mobilisé et contribuera à la concrétisation de ce projet, à la fois en apportant une partie des financements nécessaires (6 millions d’euros) et en rendant disponible le foncier qui accueillera l’établissement.

En effet, le Département a pris le rôle d’intermédiaire dans les discussions pour obtenir l’ensemble des financements ainsi que pour le foncier. Plus précisément, le projet vise à réimplanter l’école d’Art à proximité immédiate de l’Essec, au sein du parc de la Préfecture à Cergy qui sera un lieu de centralité étudiante. Ce terrain appartient en partie au CROUS et pour l’autre partie à l’ESSEC.

Le Département mène donc les négociations avec ces 2 parties. Avec ce nouveau bâtiment l’école d’Art aura la capacité d’accueillir ses 250 étudiants, dans des espaces qui seront optimisés permettant de gagner 35 % de surface supplémentaire pour les enseignements artistiques.

* Création de la Turbine à Cergy, nouveau lieu de l’entreprenariat et de l’innovation.

Contexte

Le Département a créé, dès 1985, un réseau départemental de pépinières et incubateurs d’entreprises, constitué d’une demi-douzaine de sites dans le Val d’Oise (à Cergy, Neuville, Sannois, Franconville…). L’objectif était de favoriser le développement économique, la création d’emplois et de diffuser une dynamique entrepreneuriale sur l’ensemble du territoire.

Les établissements du pôle supérieur valdoisien contribuent de longue date à cette dynamique entrepreneuriale avec notamment l’incubateur Val d’Oise incubation mutualisé entre les établissements ou l’incubateur académique ESSEC Ventures qui est un des plus performants en France.

Cette dynamique s’est récemment consolidé avec la forte croissance du PEPITE valdoisien - Pôle Etudiant Pour l’Innovation, le Transfert et l’Entrepreneuriat, qui est devenu le 1er PEPITE de France en nombre d’étudiants-entrepreneurs.

A la fois incubateur, pépinière et hôtel d’entreprises, **la Turbine** est née de l’ambition partagée entre la Communauté d’agglomération de Cergy-Pontoise et le Conseil départemental du Val d’Oise de créer un écosystème entrepreneurial de premier plan au niveau départemental et régional. Elle compte 6.500m² dédiés à l’entrepreneuriat, à l’innovation et à la créativité.

 **« The place to biz »**

C'est un lieu de rencontre, d’échange et d’innovation connecté à l’écosystème local et au monde académique. A ce titre, la Turbine est une des briques de CY Campus, son **business center,**  et opère des synergies avec le FabLab de Cergy, l’incubateur de l’abbaye de Maubuisson et celui des ateliers de production de Chennevières, à Saint Ouen l’Aumône.

Chiffres :

3 sites : Cergy Port, Saint-Ouen l'Aumône Maubuisson et Chennevières

150 entreprises hébergées.

7 millions d’euros d’investissements (Feder / Région Île-de-France / Département du Val d'Oise / Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise)

**Social**

**CERGY**

**Une nouvelle Maison départementale de l’enfance (MDE)**

Le 6 mars 2020, le chantier de la future Maison départementale de l’enfance (MDE) à Cergy a été officiellement lancé. Elle pourra accueillir les équipes et 70 enfants de tous âges.

La MDE sera ainsi transférée de Cergy Saint-Christophe à Port-Cergy, non loin de locaux dédiés à l’Aide Sociale à l’Enfance, en proximité avec le siège du Conseil départemental et la Turbine.

La nouvelle MDE offrira des bâtiments plus adaptés et plus grands, avec des maisons pour chaque catégorie d’âge, de la pouponnière, à la maison des adolescents en passant par celle des petits et des moyens ; avec des espaces de création artistique et de sport.

Les professionnels y constitueront une équipe pluridisciplinaire : ils sont éducateurs, psychologues, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, agents administratifs et d’entretien... pour répondre aux missions d’accueil d’urgence et d’accompagnement d’enfants en souffrance, qui ont besoin d’être mis à l’abri sans délai.

Cette nouvelle structure représente un investissement de 11,4 M€ et devrait être livrée en septembre 2021 (initialement prévue en février avant la crise sanitaire).

**CERGY**

**Rénovation du centre maternel « Aimes » et de la MECS « le Galilée »**

Le Département a contribué à la rénovation du Centre maternel « Aimes » et la maison d’enfance à caractère social (MECS) « le Galilée » de l’association HEVEA qui gère 16 établissements dans le Val d’Oise. L’accompagnement des personnes fragiles relève des compétences sociales du Département qui a consacré en 2020 un budget total de 48,6 M€ à la protection de l’enfance, la promotion de la santé de la mère et de l’enfant, la prévention santé, aux modes de garde et au soutien à la parentalité.

**CERGY**

**Inauguration du site Ecole de la 2ème chance-95 (2018)**

Les Ecoles de la 2e chance sont des structures qui offrent une formation à de nombreux jeunes en difficulté. Celle-ci se fonde sur une méthode qui porte ses fruits : celle de l’alternance, entre remise à niveau des savoirs fondamentaux, y compris des compétences comportementales, et stages d’immersion dans le monde professionnel. En 20 ans, ces établissements ont largement fait leur preuve.

Vingt ans après l’ouverture du premier établissement à Marseille, l’Hexagone compte 124 écoles implantées dans 56 départements.

Le premier site du Val d’Oise a été ouvert en mai 2009 à Argenteuil. Puis il y a eu celui de Sarcelles 4 mois après, et enfin ceux de Cergy et Montigny-lès-Cormeilles en 2010 et 2011.

En 2018, un nouveau site d’accueil a été inauguré au cœur du centre commercial des trois fontaines et depuis 2019, les jeunes du Haut Val d’Oise peuvent se rendre au nouveau site de Beaumont-sur-Oise.

A ce jour **500 jeunes, de 18 à 25 ans,** sans diplôme ni qualification, sont accueillis chaque année dans ces écoles dont les résultats sont particulièrement probants.

L’école de la 2ème chance a un taux de sortie positive de plus de 70%, bien supérieur à la moyenne nationale (qui plafonne à 55 %), et qui fait d’elle l’une des plus performantes du réseau.

De nombreuses actions innovantes y sont développées grâce à son réseau de partenaires : des partenariats sont créés avec le syndicat mixte Val d’Oise numérique pour le HUB Nikola Tesla.

Le Conseil départemental du Val d’Oise s’investit chaque jour auprès de ses partenaires, afin d’accompagner la jeunesse vers une intégration sociale, citoyenne et professionnelle durable. Dans le cadre de cette politique, et en tant que membre fondateur de l’Ecole de la 2ème chance dans le Val d’Oise, le Département a renouvelé cette année son soutien financier à hauteur de 230.000 euros.

**Aménagement**

* Requalification du pôle gare de Cergy-Préfecture.

Projet lancé en 2014, la reconfiguration du pôle gare de Cergy-Préfecture porte à la fois sur le bâtiment voyageur SNCF, sur la gare routière et le parvis. Elle s’inscrit dans un projet plus global de requalification du Grand centre de Cergy-Pontoise. Cette opération vise notamment à améliorer l’accessibilité et la lisibilité du pôle de transport.

Le projet prévoit un réaménagement complet de l’axe pour améliorer les circulations bus, piétonnes et cycles. Il est estimé à 29,44 M€ HT.

Le Département participe aux études et travaux à hauteur de 1,305 M€ au regard des différents enjeux départementaux de ce pôle majeur de correspondance.

Les études d'avant-projet se sont achevées en mai 2019. Elles ont adapté certains principes d'aménagement du schéma de référence qui ne garantissaient pas un fonctionnement optimal du pôle.

Le Département restera attentif sur les étapes suivantes de définition du projet, notamment sur les espaces dédiés aux bus (affectation des quais, lisibilité pour l'usager, mesures envisageables en cas de saturation future du pôle bus) et l'impact sur la circulation des véhicules particuliers (avec la réduction de capacité prévue sur le boulevard de l'Oise).

Une convention de financement a été approuvée par la Commission permanente du 7 octobre 2019 (avec une participation du Département de 332 604 € HT – incluse dans la participation globale de 1,3 M€) pour l'engagement des études projet et de la première phase de travaux.

Des travaux préparatoires ont déjà été effectués en décembre 2018 avec la démolition du pont de la poste.

Le planning de mise en œuvre réactualisé prévoit une fin de travaux mi 2022.

Le pôle de Cergy-Préfecture est au cœur de l'émergence de plusieurs autres projets qui doivent être pris en compte dans la conception et la réalisation des aménagements afin de les accueillir (Transport en commun en site propre gare de Pontoise – gare de Cergy-Préfecture, prolongement du Tram Express 13¸entre Achères Ville et Cergy-Pontoise).

* Création d’un nouveau quartier : la ZAC des Linandes (57 ha)

Opération qui vise à créer un nouveau quartier en continuité du pôle sportif existant composé de l’Aren’ice, de la Ligue de tennis du Val d’Oise, du pôle Salif Keita et du magasin Décathlon. Pour compléter l’offre, l’ensemble commercial Aren Park a ouvert en août 2018. De plus, 1 500 logements seront créés, ainsi qu’un parc d’entreprises et un parc urbain. Dassault Aviation a annoncé son déménagement d'Argenteuil vers Cergy et plus particulièrement son installation sur le secteur des Linandes pour 2021.

Maître d’ouvrage : communauté d’agglomération de Cergy-Pontoise. (Aménageur : SPLA Cergy-Pontoise Aménagement, convention de maîtrise foncière avec l'EPFIF)

Un collège sera implanté dans le secteur de la "Pointe Nord" de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Linandes, sur une surface de 11 000 m² environ. Le Conseil départemental a investi 19,6 M€ pour ce 6ème collège de Cergy, accompagné d’un gymnase.

L’agglomération de Cergy-Pontoise participe au financement de la construction de ce gymnase dont il a délégué au Département la maitrise d’ouvrage pour une cohérence architecturale avec le collège.

Le démarrage des travaux est prévu au deuxième trimestre 2021. L'objectif de livraison est fixé à la rentrée scolaire de septembre 2022.

**Routes et mobilités**

* Travaux sur les routes départementales

Viaduc de Pontoise : Des travaux ont été menés en 2019 sur le viaduc de Pontoise qui relie Cergy à Osny (RD 915 entre l’A15 et l’Hôpital vers les centres commerciaux Valony et l’Oseraie). Des cavités ont été découvertes sous les piliers du pont. Le chantier a donc consisté à combler ces vides en injectant du coulis au moyen de carottages. Travaux réalisés avec circulation mais restrictions de voies pour un coût de 60 000 €.

Eragny : 45 000 euros ont été alloués par le Département alors maître d’ouvrage pour la réfection des couches de roulement sur la RD984 (avenue Roger-Guichard) à Eragny. Les travaux ont été effectués à l’été 2019. Avant ces travaux cette partie de la RD984 devait initialement être rétrocédé à la commune pour un montant de 592 950 euros que devait allouer le Département en guise de dédommagement. Pour autant, la CACP a souhaité en récupérer la domanialité, arguant de l’intérêt communautaire de cette voie de circulation. Des discussions sont toujours en cours avec la Communauté d’agglomération mais aussi avec la commune d’Eragny Sur Oise mais dans des conditions financières différents dès lors que le Département a procédé à une partie des travaux à l’été 2019.

Boisemont : Fin 2015, le Département a mené des travaux d’aménagement et de sécurisation du passage piéton sur la RD22 à Boisemont par :

* L’élargissement des bandes blanches
* La mise en place de « dents de requin » (triangles blancs)
* La pose d’un panneau « Croisement » absent jusqu’à présent
* Plan vélo du Val d’Oise

Le nombre de déplacements à vélo a augmenté de 30 % entre 2010 et 2018 en Île-de-France. Après un investissement important pour le vélo loisirs, les élus du Département ont adopté, le 20 décembre 2019, le Plan vélo du Val d'Oise pour poursuivre cette dynamique en encourageant les déplacements du quotidien.

Le plan vélo du Val d'Oise s'articule autour de 4 objectifs :

- mailler le département d'itinéraires cyclables ;

- développer des services à destination des cyclistes (stationnement, ateliers de réparation,…) ;

- développer la pratique du vélo des agents du Département ;

- promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.

C'est un schéma d'intention évolutif qui a vocation à être régulièrement mis à jour. A ce stade, ce sont les grandes intentions qui ont été délibérées. Elles ont vocation à être traduites en 2020 dans des programmes d'actions (pour ce qui relève de la maîtrise d'ouvrage du Département) qui vont nécessairement se décliner sur plusieurs années.

Le Département agira de trois manières :

**- comme partenaire financier** : une subvention à hauteur de 20 % pouvant être apportée sur des projets d'investissement dans le cadre de son dispositif d'aide aux communes ;

**- comme maître d'ouvrage :**

>> sur le réseau départemental : un budget de 5 M€ est estimé pour réaliser des opérations en

2020. Le Département sollicitera des financements de la Région qui subventionne jusqu'à 50 % les projets en faveur du vélo du quotidien dans le cadre du plan vélo régional adopté en 2017 ;

>> sur les collèges : les élus souhaitent que l'ensemble des 111 établissements soient équipés de stationnements adaptés pour les vélos et les trottinettes.

**- comme administration**, avec l'encouragement de l'utilisation du vélo comme moyen de transport

domicile-travail et professionnel, en particulier à travers la mise en place (à l'étude) d'un pool de vélos à assistance électrique.

Les services du Département s'assurent également de la cohérence entre les actions sous maîtrise d'ouvrage départementale et celles des collectivités (communes, intercommunalités maîtres d'ouvrage sur leur réseau). L'objectif est que la stratégie adoptée le 20 décembre 2019 puisse constituer une référence pour les collectivités (communes et intercommunalités) pour obtenir les aides maximales de la Région (la définition de programmes d'actions restant nécessaire pour chaque maître d'ouvrage).

* plan régional RER VELO

Dans le cadre du plan de déconfinement, le Val d’Oise s’est inscrit dans le cadre du projet de Réseau expression régional (RER Vélo).

Après échange avec les différentes collectivités, le Conseil départemental a réalisé dès le mois de juin des aménagements cyclables temporaires sur la RD 14 entre Saint-Ouen l’Aumône et Osny. Le projet a été réalisé au moyen de la signalisation temporaire adéquate : marquage au sol d’une ligne continue et pictogramme « vélo » jaune, accompagnés d’une signalisation verticale temporaire de police et de panneaux d’information.

Aujourd’hui, une réflexion est en cours pour pérenniser ces pistes de manière pleinement adaptée

**ERAGNY-SUR-OISE**

**Aires de covoiturage sur l'A15**

Suite à l'effondrement d'une partie du mur de soutènement du Viaduc A15 le 15 mai 2018, le Département avait, avec le soutien financier de la Région Île-de-France, convenu avec certaines enseignes commerciales (bénéficiant d’un accès proche de l’A15 et de l’A115) de la mise en place d'aires de covoiturage sur leurs parkings (10 places par site). En effet, durant plusieurs mois au niveau du viaduc de Gennevilliers dans le sens Province-Paris, la circulation a été réduite à seulement 2 voies de circulation durant plusieurs mois. Ainsi donc, pour éviter les engorgements, le Département a souhaité prendre différentes mesures pour fluidifier la circulation routière.

L'objectif était d’encourager les automobilistes à se regrouper dans des lieux de covoiturage avant le franchissement du viaduc et d’augmenter le nombre de passagers par véhicule.

A ce jour, les aires de Décathlon Osny et Décathlon Herblay-sur-Seine, d’Art de vivre Éragny-sur-Oise, de Cora Ermont, ont été matérialisées (signalétique et marquage au sol). En parallèle, les services ont travaillé avec les opérateurs privés pour communiquer sur cette offre gratuite de stationnement pour covoitureurs (visibilité de ces aires de covoiturage dans l'application Waze et conventions passés avec Klaxit). La convention avec Klaxit (25 000 euros en 2019 et 56 000 euros en 2021) a permis de déployer l’offre suivante auprès des agents du Département :



Précisons par ailleurs que dans le Vexin, où les services de transports collectifs sont plus distendus en raison de la dispersion des populations, les habitants sont davantage captifs de la voiture.

Ici, nous avons donc engagé des expérimentations pour de nouvelles formes de mobilité comme **« Covoit’ici »,** **»** (financement départemental de 174 000 euros) depuis 2015, avec l’implantation de 5 bornes de covoiturage en complément des lignes de bus existantes. **« Coup d’Pouce »** (financement départemental de 19 000 euros) est lui aussi un système de covoiturage courte distance que nous avons aidé à mettre en place dans le Vexin pour rabattre ses usagers vers les lignes de bus.

Par ailleurs, le Département a permis que soit mis en place du Transport à la demande (TAD) dans le Vexin Français. Concrètement ce TAD propose qu’une navette vous prenne en charge à un arrêt de bus de votre commune à un horaire prédéfini et vous dépose à un arrêt de rabattement **où l'on garantit une correspondance** avec les lignes 95-05 ou 95-08 pour se rendre à Cergy-Pontoise.

**ERAGNY-SUR-OISE**

Couverture partielle de la Rn 184

La nationale, qui cisaille en deux la commune de l’agglomération cergypontaine pour assurer la liaison entre les Yvelines et l’A15, cumule les points noirs. Et n’épargne pas, dans une logique de répercussions en cascade, les voiries communales prises d’assaut par des automobilistes fuyant comme un axe aux horizons bouchés. Un scénario du pire dont Éragny-sur-Oise veut définitivement s’affranchir après plus de 40 ans d’une cohabitation subie.

>> Le projet envisagé prévoit une couverture partielle de la Rn 184 (70 000 véhicules par jour) entre les carrefours du Mc Donald’s et du boulevard Charles-de-Gaulle.

**Conséquences du projet :**

Fluidification du trafic routier local et donc réduction de la pollution, franchissement facilité de la Rn 184, encouragement à utiliser des modes de déplacements doux grâce à la création de dalles en surplomb, suppression des zones accidentogènes incarnés par les carrefours à feux tricolores sont évoqués.

Un dessein validé en 2018 par un comité de pilotage réunissant les présidents de l’agglo cergypontaine et du Conseil départemental du Val-d’Oise, les parlementaires (député et sénateur) du secteur ainsi que les maires de Conflans et Saint-Ouen-l’Aumône.

**Quel coût ?**

L’étude devra définir le coût de cette opération. À Trappes (Yvelines), la couverture de la Rn 10 a été évaluée à 100 millions d’euros. Un lourd investissement qui pourrait approcher le même montant du côté d’Éragny-sur-Oise où les nuisances de la N 184 justifient les moyens.

L’ancien préfet de la Région Ile-de-France, Michel Cadot, s’est engagé à hauteur de 500 000 €, et le Département du Val-d’Oise à hauteur de 125 000 € ». Il ne manque plus que le soutien financier de la Région Ile-de-France (250 000 €) et de l’agglo cergypontaine (125 000 €) pour lancer une étude sans laquelle rien ne sera possible.

La couverture partielle de la Rn 184, est un enjeu pour Éragny mais aussi pour le département du Val-d’Oise et l’Ile-de-France.

**Collèges et éducation**

**CERGY**Livraison en 2022 d’un collège de 700 places aux Linandes

Le Conseil départemental a investi 19,6 M€ pour un 6ème collège de Cergy, accompagné d’un gymnase.

L’agglomération de Cergy-Pontoise participe au financement de la construction du gymnase dont il a délégué au Département la maitrise d’ouvrage pour une cohérence architecturale avec le collège.

Il y a actuellement 3150 élèves dans les 5 collèges de Cergy, soit une augmentation de 400 élèves en 5 ans. Le taux de remplissage moyen dans les 5 collèges existants est de 82% et il pourrait atteindre 93% à l’horizon 2021.

Le Département a donc décidé d’anticiper cette évolution démographique en réalisant un collège supplémentaire – le 112e du Val d’Oise - dont les travaux commenceront au 2e trimestre 2021 pour une ouverture à la rentrée 2022 du collège ainsi que d’un gymnase attenant.

Il se situera sur un terrain d’environ 11 500 m² mis à disposition à titre gratuit dans le secteur de la Plaine des Linandes face au complexe sportif Salif Keïta. Ce collège de 700 places comprendra une demi-pension avec cuisine de production pour 500 élèves et un parking souterrain de 2800m². Les logements de fonction se feront par acquisition dans les programmes neufs voisins.

Le projet présenté par l’agence Gaëtan Le Penhuel et Associés Architectes a été choisi à l’unanimité.

**Insertion professionnelle**

Dans le cadre du Plan de relance en faveur des jeunes valdoisiens voté en septembre 2020, le Département a inauguré un dispositif inédit avec la Bourse à impact social et environnemental. L’objectif est de soutenir des projets de créations d’entreprise portés par des jeunes Valdoisiens ayant un impact positif sur le territoire. Lors de la première édition, 10 projets ont été récompensés et ont reçu un soutien global de 60 000 € et ont pu bénéficier d’un accompagnement à la création d’entreprise par les experts d’Initiactive 95. Ces jeunes Valdoisiens ambitionnent de lancer leur entreprise dans des secteurs divers : écologie, cosmétique, aide à la personne, épicerie sociale, santé et sport.

→ Deux projets récompensés sont situés sur Cergy :

* **Rent-Sport à Cergy**

Leur projet est de créer une application de location de matériel sportif. L’objectif est de valoriser l’économie circulaire dans le sport au travers la location de matériel de sport d’occasion, avec des prix plus accessibles et une gamme de produits plus larges. Le Département attribue une bourse de 4 000 euros à Rudy Daty et Alexandre Morin, porteurs de ce projet d’application de locations de matériel sportif.

* **Pomme event’s à Cergy**

Son projet est de concevoir et de produire des décorations pour les événementiels avec des matériaux recyclés. L’objectif est de créer des décorations conçues avec un maximum de matériaux de récupération. Il s’adresse aussi bien aux particuliers qu’aux entreprises et collectivités. Le Département attribue une bourse de 2 000 euros à Andréa Boulange, porteuse de ce projet de conception de décorations.

**Aide aux associations**

Subventions accordées entre avril 2015 et mars 2021 pour les associations du canton : **1 460 488 € (Boisement, Eragny, Jouy-le-Moutier et Neuville-sur-Oise) et 39 325 180 € (Cergy tous cantons confondus)**

cf. *Total des subventions versées aux associations* (« Le Département en action ») pour le détail

**Aide aux communes**

Bilan des aides aux communes 2015-2020 : **2 946 628€**

**CERGY**

**2020: acquisition de matériel pour le centre socio-culturel « le Douze »**

Par délibération n° 2-37 du 24 mai 2019, le Conseil départemental a octroyé une subvention d'investissement d'un montant de 850 000 € à la commune de Cergy pour la réhabilitation du centre socio-culturel "Le Douze" (cf ci-après).

Ce centre est composé de trois équipements. Le premier est dédié aux concerts et au spectacle vivant, le second à la pratique de la musique et le dernier est une maison de quartier.

En prévision de l'ouverture prochaine de ce centre, la commune de Cergy a sollicité l'aide du Département pour acquérir le matériel scénographique (matériel audio, vidéo et éclairages) de l'équipement dédié aux concerts et au spectacle vivant.

L'enjeu de cette acquisition est de rendre cette salle plus attractive, de faire monter en gamme les studios de musiques actuelles et les classes du conservatoire de musique municipal, et d'attirer de nouveaux publics.

**Une nouvelle subvention de 30.000€** a ainsi été attribuéeà la commune de Cergy.

**CERGY**

**2020: Acquisition de parcelles ENS**

Le Département soutient les communes et les groupements de communes avec divers dispositifs du guide des aides départementales concernant, notamment, l'Environnement.

Le Département a été saisi par la commune de Cergy concernant l’acquisition de trois parcelles incluses dans la zone de préemption ENS local "Les Boucles de l'Oise".

Pour l’ensemble de ces acquisitions, et conformément à la convention de partenariat, la commune s’est engagée à détruire les divers bâtis et cabanons éventuellement présents sur ces terrains et à redonner à ces derniers une vocation d’espace naturel.

L’aide du Conseil départemental s’élève à 37 500,00 €, pour trois parcelles avec un bâti, représentant une superficie totale de 1 891 m2.

**CERGY**

**2019 Reconstruction de la maison de quartier Saint-Christophe (« Le Douze »)**

Le Département a versé **850 000 €** à la ville de Cergy pour la reconstruction de la Maison de Quartier de Saint-Christophe rebaptisée « Le Douze » au cœur d’un quartier ANRU.

C’est un projet très lourd, de plus de 15 millions d’€, qui regroupe notamment une nouvelle salle de spectacle polyvalente, les studios de musique du Chat Perché, un centre social et de nombreuses salles destinées aux associations de la ville.

**CERGY**

**2019 Restauration et soclage d’une statue (cf ci-après : culture)**

Dans le cadre du dispositif des Aides aux communes, le Département soutient les collectivités dans leurs projets de restauration et de mise en valeur de leur patrimoine protégé au titre des Monuments historiques. *A titre d’information, depuis 2011, le Département a investi près de 11 millions d’euros d’aides aux communes pour la culture et le patrimoine.*

Nous avons ainsi pu participer aux travaux nécessaires à la bonne conservation de la statue de Saint-Christophe, sa mise en valeur dans l’église et sa sécurisation, grâce à un soutien financier de l’ordre de 20% du montant engagé : 6.700€.

**CERGY**

**2019 Réhabilitation des locaux de la crèche des 3 Fontaines**

La commune de Cergy développe son offre d’accueil pérenne face à l’augmentation importante et rapide de sa population et des effectifs de la petite enfance, ainsi que des effectifs scolaires et périscolaires.

Plus de 1 500 enfants naissent à Cergy chaque année.

Cergy est un territoire dont le taux de couverture en modes d’accueil de la petite enfance est inférieur à la moyenne départementale avec un ratio, au 1er janvier 2018, de 46,1 places d’accueil pour 100 enfants de moins de trois ans, soit deux points en dessous de la moyenne départementale qui est de 48,1 places pour 100 enfants.

Au cours de l'année 2020, la commune a eu le projet d'ouvrir la crèche des "Trois fontaines" après une requalification complète des locaux. En effet, les locaux de l’ancienne crèche étaient vacants depuis le transfert des berceaux à la crèche "Etoile filante" en 2017.

Cette nouvelle structure a une capacité maximale de 40 berceaux à l’ouverture avec, à terme 60 places prévues d’ici 2021. Elle accueille des enfants âgés de trois mois à quatre ans du lundi au vendredi, sur une amplitude horaire de 7 heures 30 à 18 heures 30.

Trois types d’accueil y sont proposés : régulier, occasionnel et d’urgence.

Afin de répondre aux normes actuelles un accès aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR) est envisagé.

Le Pôle accueil du jeune enfant du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) a émis un avis d’opportunité favorable à ce projet en date du 15 mai 2019.

La commune de Cergy a sollicité le 27 février 2019 une dérogation pour un démarrage anticipé des travaux prévu pour mars 2019, à laquelle il a été répondu favorablement.

**150 000 €** ont été attribués pour la réalisation des travaux.

**CERGY**

**2019 Restructuration du groupe scolaire Les Linandes**

La commune de Cergy a entrepris la restructuration et l'extension du groupe scolaire Les Linandes, comprenant 13 classes, 1 bibliothèque et l'extension de la demi-pension. Montant de la subvention : 701 766,67€

**CERGY**

**2018 Inauguration crèche collective la Petite Ourse**

Le quartier "Axe Majeur - Horloge" connait une véritable transformation depuis quelques années : ce projet de crèche collective était très attendu.

La construction de plus de 800 nouveaux logements dans le secteur des Closbilles est venue perturber l’équilibre local et a rendu nécessaire d’anticiper l’arrivée des nouveaux habitants et des nouvelles familles.

Par ailleurs, le réaménagement de l’équipement socioculturel des Roulants a nécessité de transférer les deux crèches existantes, à savoir la crèche collective des Roulants d’une capacité de 20 places, et la crèche familiale Arc-en-ciel d’une capacité de 60 places.

La crèche collective la Petite Ourse permet, depuis son ouverture le 26 mars 2018 d’accueillir 30 berceaux pour des enfants âgés d'un an à trois ans, soit 10 places en plus pour les Cergyssois.

Cette opération comprenait également le financement d’un relai d’assistantes maternelles (RAM).

Dans le cadre des Aides aux communes, le Conseil départemental du Val d’Oise a apporté sa pierre dans la construction de ce projet essentiel, en le cofinançant à hauteur de 127.500 €.

S’agissant du projet de transfert de la crèche familiale Arc-en-ciel, le Département a également investi la somme de 65.450€.

**CERGY**

**2018 Acquisition de parcelles ENS**

Acquisition de cinq parcelles inclues dans le périmètre ENS (Le Trou Baudet AH18- 2 162,16 € /18 chemin du bord de l'eau ZI 111 et 112 - 33 000 €/les Isles Morin AH407-172,70€/6 chemin du bord de l'eau ZI 119 et 120-33 000€/Les Isles Morin AH 391 - 2 086,48€). Montant total de la subvention : 70 421,34€.

**CERGY**

**Aide à la vidéosurveillance**

La commune de Cergy a installé un système de vidéosurveillance depuis plusieurs années, en particulier à proximité des trois gares. L’extension de quartiers, comme la plaine des Linandes, et l’ouverture de nouveaux équipements, comme la patinoire, l’amènent à étendre son dispositif avec 117 caméras supplémentaires.

Par la même occasion le centre de supervision urbaine est modernisé. Le dispositif des aides aux communes lui permet d’obtenir une **subvention départementale de 325.450€.**

Avec la subvention de la Région Ile De France de 361 000 €, la ville se fait financer 57 % de son projet par les 2 collectivités.

**CERGY**

**2017 : Extension du groupe scolaire Le Nautilus**

Le Département a participé pour **67 271 €** à l’opération. La cantine et l’accueil périscolaire de l’école du Nautilus ont été agrandis et rénovés.

**CERGY**

**2017 : Inauguration de la crèche l’« Etoile filante »**

Participation départementale au projet: 441 000€ / 2,1M€

**CERGY**

**2017 Extension du groupe scolaire « Le Hazay »**

Le Département a participé à hauteur de 91 867 € pour l’extension de l’école « Le Hazay » à Cergy avec 2 classes supplémentaires et 3 autres rénovées.

**CERGY LE HAUT**

**Participation à la création du groupe scolaire « Atlantis » (Cergy 1)**

Le Département a participé à hauteur de **1 267 200 €.**

**JOUY-LE-MOUTIER**

**2020 Travaux groupe scolaire Les Noyers**

50.000€ ont été votés par le Département pour des travaux de construction d'une bibliothèque, la réfection des sanitaires (mise aux normes PMR) et des accès au groupe scolaire Les Noyers.

**JOUY-LE-MOUTIER**

**2019 Inauguration du pôle foot des Merisiers**

Le 11 mai 2019 a été inauguré le pôle foot des Merisiers, un équipement important pour la commune, pour sa vitalité sportive mais également pour sa vie sociale et associative.

Pour le pôle foot, avec ses deux terrains synthétiques, ses vestiaires et son parking adapté, le Conseil départemental a octroyé une subvention de 240.000 € (signée dans le cadre d’une Convention de subventionnement départemental de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise).

A cela s’ajoute une subvention de 310.000€ pour la création d’une salle de gymnastique permanente sur le site des Merisiers.

Cette subvention a été votée dans le cadre de notre dispositif des Aides aux communes qui accompagne les collectivités à investir dans la rénovation ou la construction d’équipements utiles à leurs concitoyens.

**JOUY-LE-MOUTIER**

**2019 Inauguration d’une salle de gymnastique au gymnase des Merisiers**

Dans le cadre des Aides aux communes, le Département a alloué à Jouy-le-Moutier une **subvention de 310.000 €** pour la création de cette salle de gymnastique très attendue par les Jocassiens (et notamment par le club de gymnastique).

**JOUY-LE-MOUTIER**

**2019 Rénovation du théâtre et de la médiathèque**

Le Département du Val d’Oise a aidé la Ville de Jouy-le-Moutier à hauteur de **191 175 €** pour la restructuration du Théâtre de Jouy et de la médiathèque.

**Pour le théâtre :** restructuration des accès, rénovation des sanitaires et luminaires et création d’un bar d’entracte.

**Pour la médiathèque :** isolation thermique et phonique, redéfinition des espaces et d’amélioration de son accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. L’équipement et le réseau informatiques ont également été renouvelés.

**JOUY LE MOUTIER**

**2019 Soutien à la vidéosurveillance**

En avril 2019, le Département a attribué une subvention de **96 781**€ à la Ville de Jouy-le-Moutier pour mette en place son réseau de vidéosurveillance.

Ces 28 nouvelles caméras et l’ouverture du CSU (Centre de Sécurité Urbain) offriront plus de sécurité et de tranquillité aux habitants.

**JOUY LE MOUTIER**

**2018 Réhabilitation du gymnase des Bruzacques**

La commune de Jouy-le-Moutier a souhaité réhabiliter le gymnase des Bruzacques, situé à proximité du collège Henri Guillaumet.

En effet, suite à la réalisation d'un diagnostic technique détaillé, l'état général du gymnase des Bruzacques s’est révélé peu satisfaisant (vétusté, installation électrique pas aux normes, plomberie à refaire, isolation thermique insuffisante…)

De plus, l'équipement ne respectait pas totalement les normes PMR.

Le projet portait donc sur la réhabilitation globale du gymnase afin de résoudre les problématiques structurelles constatées, la réalisation d'aménagements fonctionnels pertinents pour la pratique sportive et conformes à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la mise aux normes de l'ensemble de l'équipement, le changement du mode de chauffage, la mise en place d'un contrôle d'accès, et la remise à neuf des façades.

Le montant total de cette réhabilitation d'envergure, s'élevait à 1 900 000 €.

La subvention accordée par le Département est de **310 000 €.**

Par ailleurs, en contrepartie de la subvention qui lui a été accordée pour la réhabilitation du

gymnase des Bruzacques, la commune de Jouy-le-Moutier s’est engagée à signer une convention de mise à disposition gratuite de l'équipement, sans limitation de durée, aux élèves des collèges relevant de son ressort territorial ou assimilé, afin de permettre l'enseignement de l'éducation physique et sportive tel que prévu dans les programmes de l'éducation nationale.

**JOUY LE MOUTIER**

**2018 Travaux au groupe scolaire Le Noyer**

Le Département a accordé deux subventions dans le cadre de travaux du groupe scolaire Le Noyer :

Extension de la salle restauration : 42.000€

Restructuration de l’office de restauration : 16.000€

**JOUY LE MOUTIER**

**2017 Travaux dans huit groupes scolaires**

Le Département a accordé une subvention totale de 156.840€ pour des travaux dans 8 groupes scolaires (76 classes) sur le territoire communal : les Vaux Labours, la Cote des carrières, les Eguerets, les Jouannes, es Tremblays, le Vast, le Village, Le Noyer.

Travaux d'étanchéité, de plomberie, de réparation de la toiture, de sécurisation, d'électricité, de cloisonnement d'isolation, de peinture, de réfection des sols, de maçonnerie, de menuiserie, de ravalement et de fourniture de gros équipements pour les demi-pensions.

De plus, 7.389€ ont été accordés pour le groupe scolaire de la Côte des carrières, la réhabilitation et la réfection complète des murs, sols et plafonds de l'office de restauration ainsi que la mise en place du dispositif de traitement de l'air.

**NEUVILLE SUR OISE**

**Inauguration de la micro-crèche la grange aux Elfes (sept 2016)**

Avant cette inauguration, la commune de Neuville sur Oise ne disposait pas de mode d’accueil collectif pour les enfants de moins de trois ans.

Longtemps les jeunes parents de Neuville ont du se tourner vers les crèches et micro crèches d’autres villes de la communauté d’Agglomération de Cergy Pontoise, engendrant de nombreux aller-retour.

La création de cette micro crèche en plein cœur de Neuville est aussi le résultat du rajeunissement constaté au sein de la commune où la part des Neuvillois de moins de 30 ans est passée de 34 à 45 % entre les deux derniers recensements.

Ce nouvel équipement est donc en phase avec la réalité démographique de la ville mais aussi, plus largement, avec les attentes des Valdoisiens qui souhaitent bénéficier de service de proximité.

Le Conseil départemental a subventionné l’opération à hauteur de 53 616 €, soit près d’un quart du budget.

**NEUVILLE SUR OISE**

**2018 Reconstruction et agrandissement de l’école Gustave Eiffel et création d’un restaurant intergénérationnel**

Dans le cadre d’un Contrat d’Aménagement Régional (que la commune a signé uniquement avec la Région Île-de-France), le Val d’Oise a financé à hauteur de **354.000 €** la reconstruction et les travaux d’agrandissement de l’école et la création du restaurant intergénérationnel, dans le cadre de son dispositif d’aide aux communes.

La municipalité de Neuville-sur-Oise a souhaité réaliser un programme de travaux afin de rattraper le retard accumulé face à l’arrivée de nouveaux neuvillois, mais également afin de repenser les espaces scolaires et périscolaires, les mettre aux normes et permettre un accueil sécurisé, confortable et digne des élèves et du personnel scolaire.

Le contrat d'aménagement régional de la commune de Neuville-sur-Oise comprend les opérations suivantes :

- L'extension / restructuration du groupe scolaire Gustave Eiffel ;

L’école est symboliquement replacée au cœur de la commune par un bâtiment clairement identifiable. Le bâtiment initial construit en 1900 fait partie du patrimoine local et est à ce titre conservé et mis en valeur. La perspective depuis la place de la Mairie est notamment conservée.

L’unique groupe scolaire de Neuville-sur-Oise n’était plus adapté. Il ne répondait plus aux normes (accessibilité, ERP, énergies…). Il était par ailleurs sous-dimensionné en terme de capacités, les élèves y étant à l’étroit.

Plusieurs bâtiments ont été démolis afin de reconstruire des locaux adaptés et aux normes, notamment de nouvelles salles de classes, portant ainsi la capacité à cinq salles d’élémentaire et trois salles de maternelle.

Le site comporte également une salle plurivalente, une salle informatique et un dortoir aux normes.

Cette opération a permis une rénovation énergétique exemplaire du patrimoine communal.

Ces travaux permettent par ailleurs de prévoir l’accueil de nouveaux arrivants sur la commune, conformément au Programme Local de l’Habitat Intercommunal (PLHI) de la Communauté d’agglomération de Cergy-Pontoise.

Le montant des travaux a été estimé à 3 027 739 € HT, et la subvention départementale accordée est de **322 000 €.**

- La création d’un restaurant intergénérationnel

La commune a choisi de profiter de la libération des locaux de la maternelle pour réhabiliter le site.

La commune a souhaité profiter de la mixité des populations présentes sur le territoire (EHPAD, étudiants, jeunes travailleurs, élèves du groupe scolaire, associations et entreprises) pour proposer un service innovant à l’attention du plus grand nombre.

Le site a été entièrement rénové afin de répondre aux exigences en matière d’Etablissement Recevant du Public (ERP), d’accessibilité et de consommation énergétique.

Le montant des travaux a été estimé à 938 849 € HT et la subvention départementale à **32 000 €.**

**ERAGNY-SUR-OISE**

**2019 : aménagements, voirie**

Le Département a voté deux subventions dans le cadre de son dispositif d’aide aux routes communales et communautaires :

>> Requalification de la route de Pierrelaye : 44.000€

>> Modification de la voirie de la rue de l'Ormetteau et réalisation d'aménagement de sécurisation des abords du collège Pablo Picasso : 40.000€

**ERAGNY-SUR-OISE**

**2018 Construction du gymnase de la butte**

Le Conseil départemental a investi **640.000 €** pour le gymnase de la Butte (inauguré en 2019).

L’ancien gymnase, devenu vétuste, a été réhabilité pour offrir aux habitants et aux associations un nouvel espace de vie et d’expression aussi bien sportif, de loisirs que culturel.

Les collégiens du collège Pablo Picasso pourront bénéficier de ce bel équipement moderne et adapté à de multiples pratiques sportives (*qui disposeront d’une mise à disposition gratuite pour poursuivre l’enseignement de l’éducation physique et sportive*).

**ERAGNY-SUR-OISE**

**2018 Contrat d’aménagement régional**

Dans le cadre d’un Contrat d’aménagement régional, **400.000€** ont été investis par le Département pour :

* la **réhabilitation de l'équipement plurifonctionnel La Cavée** (280 000€),
* la **réhabilitation d'une salle associative Quartier de la Butte** (60 000€)
* la **réhabilitation et l’extension de l'office et du réfectoire du groupe scolaire des Dix Arpents** (60 000€)

**ERAGNY SUR OISE**

**2017 Inauguration du poste de police municipale d’Eragny-sur-Oise et vidéoprotection**

Le bâtiment inauguré en mars 2018 permet aux agents de la police municipale d’exercer leurs missions dans des conditions optimales, et en sécurité, ce qui n’était plus possible dans les anciens locaux devenus trop petits. Ils accueillent également le nouveau Centre de Surveillance Urbaine, cœur du dispositif de vidéoprotection.

La vidéoprotection a cet avantage de renforcer l’efficacité des forces de sécurité en orientant, en temps réel, leurs actions vers les secteurs où elles sont le plus utiles. Les caméras aideront ainsi à lutter notamment contre le trafic de stupéfiants, les squats dans les halls d’immeubles, ou encore les rodéos urbains.

Le département du Val d’Oise s’est toujours fait un devoir d’apporter une aide financière aux collectivités du département en matière de prévention et de sécurité.

Près de 118.000€ ont ainsi été investis dans ce projet, dont 83.487€ pour la vidéoprotection (déploiement du système de vidéo-protection "réactif" avec visionnage 16/24h par l'installation de 18 caméras et d'un centre de supervision urbaine pour les communes de Jouy le Moutier et Eragny) et 34.000€ pour que soient adaptés les locaux.

**ERAGNY-SUR-OISE**

**2018 Travaux dans le groupe scolaire « les 10 Arpents »**

**146.073€** ont été investis par le Département pour la réalisation de travaux dans le groupe scolaire les "10 Arpents" : remplacement des menuiseries, réfection de l'étanchéité des toitures terrasses et remplacement des éclairages.

**ERAGNY-SUR-OISE**

**2021 Restauration du clocher et de la sacristie de l'église Notre-Dame de la Nativité**

L'église Notre-Dame de la Nativité de la Sainte-Vierge est la plus grande et la doyenne des quatre églises que compte la paroisse de l'Hautil. Sa partie la plus ancienne et la plus remarquable est son clocher roman à deux étages de baies, coiffé d'une flèche octogonale en pierre. Il fût érigé autour de 1130. Son choeur, également remarquable, date des années 1220-1240. Son architecture est inspirée de celle de la cathédrale Notre-Dame de Paris. La nef est d'un style gothique flamboyant, moins raffiné que celui de l’édifice à Paris, mais elle est incontestablement d'une grande originalité, tant pour les grands chapiteaux des arcades, que pour les galeries ouvertes avec balustrades à jour qui l'entourent au Nord, à l'Ouest et au Sud.

Un diagnostic de l'état sanitaire de l'église révèle des désordres structurels importants liés aux infiltrations d'eau en parties hautes et aux remontées capillaires au droit des soubassements. Les travaux identifiés comme les plus urgents consisteront en une restauration des couvertures, charpentes et maçonneries. Ils se dérouleront en trois phases : la première phase concerne la restauration du clocher et de la sacristie, la seconde celle de la nef et de la croisée du transept, la troisième consistera en un assainissement des soubassements des élévations Nord et Sud.

Le Département a attribué une subvention de 145 729 € à la commune de Jouy-le-Moutier pour la première phase de travaux de restauration sur le clocher et la sacristie.

**Sport et associations**

**CERGY**

**Excellence sportive**

En juillet 2020, la Département a accordé 1,26 million d’euros de soutien en faveur de 14 clubs « Elite » et 13 clubs « haut niveau » pour la saison sportive 2020-2021, dont 95.000 euros à l’Entente Agglomération Cergy-Pontoise Athlétisme et 100.000 euros au Hockey club de Cergy-Pontoise.

**Environnement**

Dans le cadre de sa politique en faveur de l’environnement et notamment des Espaces Naturels Sensibles (ENS), le Conseil départemental du Val d'Oise est propriétaire de quatre forêts et 24 ENS (dont deux sur des emprises de forêts départementales).

Les espaces naturels départementaux participent à l’attractivité du territoire et à l’amélioration du cadre de vie des habitants. Ils ont pour vocation d’être ouverts au public, de participer à l’information et à l’éducation à l’environnement.

**L'ENS des « Lisières de la Forêt de l’Hautil »**

Par délibération du 29 mars 2019, l'Assemblée départementale a créé une zone de préemption d'intérêt départemental sur l'ENS des "Lisières de la Forêt de l'Hautil" sur les communes de Boisemont et Jouy-le-Moutier, d'une surface de 29,39 ha.

Le Département a été saisi par la SAFER Ile-de-France (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) en août 2019 pour la vente à l’amiable de parcelles d'une superficie totale de 142 ha situées en continuité de la Forêt départementale de l’Hautil. Quatre parcelles sont situées en zone de préemption ENS. Le 21 août 2019, le Département a candidaté auprès de la SAFER d'Ile-de-France pour l’attribution de trois parcelles représentant une superficie de 89 725 m2 pour un coût principal de 90 000 €.

Pour le Département, la maîtrise foncière de ces parcelles vise la pérennité des espaces ouverts et des paysages entre la forêt départementale de l'Hautil et l'agglomération de Cergy-Pontoise, à travers une gestion extensive des milieux naturels (pâturage, fauchage tardif, plantation de vergers conservatoires).

En effet, ces trois parcelles de pré-vergers ont un intérêt paysager majeur en pied de Boisement, sur les lisières de l'Hautil.

Le Département souhaite améliorer la qualité des prairies et des arbres fruitiers présents (renouvellement et diversification des fruitiers, restauration des murs, restauration et gestion des sources…) en concertation avec le locataire, avec des objectifs d’améliorations écologique et paysagère.

**La Forêt de l’Hautil**

Cette forêt départementale de plus de 135 ha est située sur un éperon dominant la confluence Seine-Oise. Dominée par le châtaignier, elle dispose de sources et de zone humides, qui abritent une faune riche et particulière.

A proximité de l’agglomération de Cergy-Pontoise, cette forêt est très fréquentée.

**Principales actions réalisées :**

* Sécurisation des sentiers,
* Pose de panneaux d’information (mare, zone humide, vieux chêne),
* Entretien et restauration des milieux humides : mise en réseau
* Entretien des parcelles boisées,
* Construction d’une aire de jeux,
* Réaménagement de parking et de parking et de sentes (petit sentier).

**>> Principales réalisations en 2019 :**

- Etude pour le réaménagement paysager du parking de la route départementale n°22 de la forêt de l'Hautil ;

- Réaménagement de l’entrée de la forêt de l’Hautil sur la commune de Boisemont : création d’un accès piétons, pose d’une barrière forestière, création d’une descente aménagée pour les chevaux, plantation de 170 arbustes certifiés d’origine locale ;

- Plantation d’un verger conservatoire en lisière de la forêt de l’Hautil sur la commune de Jouy-le-Moutier : vingt-et-un pommiers, pour les Vingt-et-un cantons du Val-d’Oise, ont été plantés par les élus départementaux le 2 décembre 2019. Cela fait suite à l’événement du lundi 25 novembre 2019, où le premier arbre de la future la forêt de Pierrelaye-Bessancourt a été planté.

En plantant ces arbres dans la forêt de l’Hautil, nous symbolisons l’engagement de notre territoire pour la biodiversité. Ce geste témoigne aussi de l’attachement de notre Département à sa vocation agricole.

Le suivi de la fréquentation des sites, lorsque cela a été possible notamment via les éco-compteurs, montre que les aménagements proposés ont attiré en **2019 : 44 857 passages** sur la forêt départementale de l’Hautil.

**>> En 2020**, les réalisations visées dans le bois de l’Hautil sont :

- opérations d’entretien : fauche des bords de chemins, élagage des arbres dangereux, réparation du mobilier, entretien des plantations, ramassage des déchets, taille des arbres fruitiers sur l’ensemble des quatre forêts ;

- aménagement du parking de la route départementale n° 22;

- aménagement des entrées et d’une mare de la forêt de l’Hautil via la pose des panneaux d’accueil, d’information, de platelage et d’un ponton d’observation ;

- plantation d’arbustes sur la parcelle forestière n° 9.

*Pour info, en 2020, pour les quatre forêts départementales, la programmation s'élève à un montant total de 303 812 €, répartis de la manière suivante : 171 312 € en fonctionnement et 132 500 € en investissement.*

**JOUY-LE-MOUTIER**

**La ferme d’Ecancourt : 40 ans de l’association « Ville Campagne Cergy-Vexin »**

**Contexte :**

* Créée en 1979, l’Association « Ville Campagne Cergy-Vexin » est installée à la Ferme d’Ecancourt.
* Cet établissement, lieu d’accueil et d’initiation aux techniques agricoles et à l’environnement, joue un rôle éducatif et pédagogique vis-à-vis d’un public diversifié : élèves des classes maternelles, primaires et des centres de loisirs pendant les congés scolaires, familles, groupes et de Centres de Formation, stages d’insertion sociale et professionnelle.

La Ferme d’Ecancourt est un pilier de l’éducation à l’environnement et au développement durable à l’échelle de l’agglomération de Cergy-Pontoise et du Val d’Oise.

Historiquement le Département a développé ses premières collaborations avec la Ferme en 1993 en participant au financement de la création « d’un gîte étape ».

Depuis, le Département et la Ferme ont travaillé ensemble à promouvoir la protection de l’environnement auprès des jeunes, notamment des scolaires, ainsi que des personnes en situation de handicap.

En 2017, plus de 24.000 personnes ont participé à une animation (de quelques heures à plusieurs journées).

Le Département a soutenu la création de 2 postes en 2002-2003, et les opérations d’aménagement notamment la création d’une chaufferie bois en 2009.

En parallèle, la Ferme a accompagné le Département dans la mise en place de l’Eco-pâturage sur les espaces naturels sensibles et sur les parcs et jardins départementaux. Cette année encore des animations sont prévues en juin, à l’Abbaye de Maubuisson.

Aujourd’hui, la Ferme est aux côtés du Département sur l’ensemble des temps fort dédiés à l’éducation à l’environnement (les sorties Nature, environ 10 animations par an, les journées de l’arbre, le Forum des acteurs dans le cadre de l’appel à projets EEDD à destination des collégiens….).

Fin 2018, le projet de rénovation d’un gîte de groupe de 46 lits aux portes du Vexin porté par le Ferme d’Ecancourt a été lauréat des Trophées de l’Innovation touristique.

La Ferme est un lieu emblématique, aux portes de la forêt départementale de l’Hautil, gérée par le Département. Elle favorise la venue de promeneurs au sein de la forêt. Ces deux lieux reçoivent respectivement 24 000 et 45 000 visiteurs en visite libre par an.

Le site de la Ferme d’Ecancourt, par ses différentes modalités d’accueil, permet la rencontre de différents publics : publics en difficulté (en insertion sociale et/ou professionnelle), familles, publics en situation de handicap, enfants/jeunes (activités inter-générationnelles), randonneurs, …, en groupe ou en individuel.

Il existe peu de structure permettant autant cette mixité.

En soutenant ce projet le Département souhaite que la Ferme poursuive son développement et participe à l’enrichissement de l’offre de tourisme de Nature à l’échelle du Val d’Oise :

* en accueillant par exemple des rencontres sport loisirs et de plein air, ou des associations proposant des loisirs itinérants (randonnée équestre, cycliste, pédestre).
* En travaillant avec les services du Département au développement de sentiers de découverte de la forêt et de ses abords.

**Subventions en 2018 :**

* 52 620 € (subvention dans le cadre de l’appel à projet tourisme innovant)
* 4 000 € (Prestation de service : pâturage du parc de l’Abbaye de Maubuisson)
* 4000 € (animations dans le cadre des sorties Nature)

**Agriculture**

**Fonds d’aide exceptionnelle aux agriculteurs et centres équestres**

Les centres équestres et les agriculteurs spécialisés (maraichers, horticulteurs, pépiniéristes…) ont été fortement pénalisés pendant le premier confinement de la crise sanitaire de la Covid-19.

Le Département est à leurs côtés pour affronter cette crise économique et sociale. Ces acteurs du monde agricole font partie de l’identité de notre territoire et agissent pour le bien et le bon local pour les Valdoisiens. Les élus ont approuvé en octobre 2020, la création d’un fonds d’aide exceptionnelle de 95 000 euros pour quinze structures identifiées par le Chambre d’agriculture d’Ile-de-France.

Une commission des aides Agricoles constituée d’élus et de partenaires a examiné chaque dossier individuellement et s’est assuré que tous les autres dispositifs d’urgence existants ont été mobilisés pour ces acteurs en difficulté.

● Parmi ces 15 structures bénéficiaires, un est sur le canton de Cergy 2 :

- L’exploitation maraîchère « Les Plaisirs du Jardins » à Cergy a bénéficié d’une aide de 10 238 € ;

**Soutien à la Ferme pédagogique d’Écancourt**

Le Département du Val d’Oise a accordé une aide exceptionnelle de 25 000 € à l’Association Ville Campagne Cergy-Vexin, qui gère la ferme d'Ecancourt, à Jouy-le-Moutier, confrontée aux grandes difficultés liées à la crise sanitaire.

Cette ferme pédagogique de 150 animaux, la plus ancienne du Val d’Oise et la seule sous format associatif, a fêté ses 40 ans en 2019. En 2019, plus de 30 600 personnes ont participé à l’une des 1 624 animations organisées, auxquelles il faut ajouter une estimation de 20 000 visiteurs libres de la ferme (découverte des animaux, achat de fromage) : 55 % sont issus du Val d’Oise.

Cette association d’éducation à l’environnement et à l’agriculture a pour objectifs de :

- contribuer au développement durable ;

- faire évoluer durablement les comportements individuels et collectifs vers l’écoresponsabilité ;

- développer des actions d’éducation à l’environnement et au monde agricole ;

- contribuer au maintien de races d’animaux à faible effectif ou faisant l’objet de démarches de conservation.

En 2020, le Conseil départemental a commandé pour 2 450 € de "Sorties nature" à l’association (contre 4 300 € en 2019) et versé 1 180 € d’aide pour compenser les sorties annulées et non reportées en raison de la crise sanitaire. Il a également attribué une subvention d’investissement de 52 620 € à l’association fin 2018, pour la rénovation et la mise aux normes du gîte, dans le cadre de l’appel à projets "Tourisme innovant".

**Culture**

**CERGY**

**2020 : rapatriement de la statue de Saint-Christophe**

La représentation de Saint Christophe portant l’Enfant-Jésus, datant de 1560, est un trésor de notre patrimoine, classé au titre des Monuments Historiques depuis 1908. Elle fut volée dans les années 70 et disparu en Allemagne.

Cette statue protectrice entretient un lien organique avec l’église qui l’abrite, l’église Saint-Christophe, et c’est donc un vrai évènement culturel de l’avoir réintégrer après des décennies d’oubli.

Cet évènement a été rendu possible grâce à un travail d’équipe, un travail de coordination entre l’État, le conseil départemental du Val-d’Oise et les services de la ville de Cergy.

Le Département du Val d’Oise était fortement impliqué grâce à la Conservation départementale des antiquités et objets d’art. Ce service départemental vient en aide aux communes pour la gestion de leurs biens patrimoniaux, pour l’essentiel religieux.

**CERGY**

**Festival World of Words**

En 2018, le *Festival World of words* a fêté ses 10 ans. Ce festival s’attache à valoriser la culture Hip Hop, son pluralisme, ses talents professionnels et amateurs. Il a su rester fidèle à ses objectifs de valorisation de la scène locale et indépendante, demeurant un temps fort de la scène valdoisienne.

A l’origine du projet, l’association La Ruche œuvre depuis 2003 pour développer des actions culturelles, évènements et ateliers pédagogiques, sur le territoire du Val d’Oise et notamment sur l’agglomération de Cergy-Pontoise.

Des projets ont pu être réalisés dans les domaines variés du spectacle vivant, de l’audiovisuel, du multimédia, des arts visuels, du happening, de l’animation de rue… Une émulation culturelle et artistique que le Département du Val d’Oise s’attache à défendre, à soutenir et à valoriser.

Le Département soutient le *Festival World of Words* comme il soutient activement la création, le développement et la diffusion des musiques actuelles à travers notamment le Réseau Combo 95 dont il est le premier partenaire.

Le Conseil départemental a également mis en place un dispositif de bourses qui aide principalement les artistes ou les groupes amateurs qui souhaitent développer leur projet artistique. En plus de cette aide financière, tout un travail d’accompagnement des groupes est mis en place.

**ERAGNY SUR OISE**

**Théâtre de l’usine**

Le Théâtre de l'Usine à Eragny-sur-Oise est géré par la Compagnie Hubert Jappelle depuis 1984.

Doté d'une salle de 200 places, il accueille l'activité de diffusion et de création d'Hubert Jappelle, ainsi que des compagnies en résidence, qui bénéficient d'un lieu de création professionnel, équipé d'une salle de répétition et d'un atelier de construction.

Depuis 2014, le Théâtre de l'Usine mène un projet de diffusion de spectacles dans le Vexin où les publics sont particulièrement éloignés des équipements culturels.

La DRAC d'Ile-de-France a versé en 2018 une subvention d'investissement de 80 000 € qui a permis l'acquisition d'un camion, de gradins et d'éclairages professionnels pour intervenir en itinérance. En 2019, 22 représentations ont eu lieu pour près de 2 500 spectateurs. Une résidence d'artistes en milieu scolaire a bénéficié aux écoliers, collégiens et lycéens de Marines, Bray-et-Lu et Chars.

La compagnie intervient dans de nombreux collèges, dans le cadre du dispositif départemental art et culture (Eragny-sur-Oise, Herblay, Jouy-le-Moutier, Menucourt, Persan, Piscop, Saint-Ouen l'Aumône).

Le travail d'action culturelle, en partenariat avec la DRAC, l'Education Nationale, le Parc Naturel Régional (PNR) du Vexin et le Département, a représenté 1 440 heures d'interventions en 2019, pour un total de 1 600 participants (dont 443 collégiens de 12 collèges valdoisiens).

**Subvention CDVO : 65 580 €**

**ERAGNY-SUR-OISE**

**Lancement des Micro-folies**

Fin novembre 2020, la commune d’Eragny-sur-Oise a adhéré au Syndicat mixte Val d’Oise Numérique, partenaire essentiel dans le cadre du projet culturel digital des « Micro-folies », une première au niveau de l’agglomération de Cergy-Pontoise. Un véritable musée numérique contribuant à enrichir l’offre culturelle sur la ville avec une programmation riche.

Le but est d’être mobile afin d’aller à la rencontre des habitants mais aussi auprès de toutes les générations via l’outil numérique.